Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1607_165r.jpg

Le dix septiesme Mars le Cardinal de Ioyeuse recourna de Venise à Rome : il arriua expres vn peu tard, afin de n'aller point pour ce iour voir le Pape, & aussi pour auoir loisir de consulter la nuict (tant auec le sieur d'Alincourt, Ambassadeur du Roy à Rome, qu'auec les Cardinaux François, & autres seruiteurs de sadite Maiesté) de la façon dont il falloit proposer l'affaire au Pape auant que de se presenter à sa Saincteté. 1607.

Arriuee du Cardinal de Ioyeuse à Rome, pour traicter l'appoinctement entre le Pape & les Venitiens.

Le Cardinal Baronius auoit esté prié par le Cardinal du Perron au nom de sa M. d'aller ce iour mesme voir le Pape, sous vn pretexte, mais sur vn autre incident, essayer à preparer l'esprit de sa S. à receuoir fauorablemẽt ce que ledit sieur Cardinal de Ioyeuse luy apportoit d'essentiel pour l'affaire des Venitiens : ce que ledit sieur Cardinal Baronius fit auec beaucoup de zele & d'affection & representa à sa S. combien il luy importoit que par la faueur & demonstration de ce premier accueil, il fit voir à toute la Chrestienté, la satisfaction qu'elle auoit des offres du Roy, & le gré qu'elle luy en sçauoit.

Le Vendredy apres disné, le Cardinal de Ioyeuse & l'Ambassadeur de France, allerent trouuer le Pape, auquel ledit sieur Cardinal exposa tout au lõg le succez de son voyage, & que le Senat de Venise s'accorderoit pour le bien de la Paix, que si sa Saincteté vouloit leuer les censures. De reuoquer leurs Manifestes: de restablir les Religieux & Ecclesiastiques qui estoiẽt absentez de leurs terres à cause de l'Interdict : de rẽdre les deux Ecclesiastiques prisonniers accu-

La premiere conference qu'il eut auec le Pape.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1607_224r.jpg

il faut qu'en chasque annee il y ait quelque plume qui face quelque these nouuelle, afin d'amuser toutes les plumes pour y respondre; & le peuple s'en repaist, sans qu'il y en ait d'auantage de bruit. 1607.

Sa Maiesté se soucioit peu de ces escrits: Il soignoit du tout au bien, & à l'embellissement de la ville de Paris.

Au bien, En ce que ceste ville ayant esté affligee par la peste l'annee derniere, & n'y ayant aucun lieu pour retirer les pestiferez (sinon l'Hostel-Dieu, qui est au milieu de la ville,) il fit commencer en ceste annee & depuis acheuer, ce grand bastiment qui est hors la porte du Temple, pour seruir d'Hospital aux pestiferez, & voulut qu'il fut appellé, La maison de sainct Loys: Oeuure charitable & digne de la pieté d'vn si grand Roy. De verité ce lieu se peut esgaler en corps d'Hostels, en Pauillons, en courts, fontaines & logements aux plus grands bastiments de France. Aussi il n'a pas esté basty que ce Prince n'ait donné ordre à l'entretenement qu'il falloit pour vne telle maison. *Maison de S. Loys.*

A l'embellissement, Les bastiments du Parc-Royal (que ce Roy a fait commencer & a veu aussi paracheuer,) n'ont aucun lieu en toute la Chrestienté qui leur puisse estre comparé. Les bastimẽts de la ruë Dauphine qui ont esté commencez & acheuez de son regne, porteront aussi tesmoignage à la posterité combien sa Maiesté a esté soigneux de l'embellissement de ceste ville de Paris, la capitale de son Royaume. *Le Parc-Royal.* *La ruë Dauphine.*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1607_165v.jpg

1607. ſez de crime, entre les mains de tel Cõmiſſaire que ſa S. ordonneroit: & qu'ils ne ſe ſeruiroiẽt des trois loix, leſquelles eſtoiẽt en cõtrouerſe, iuſques à ce que l'affaire en euſt eſté entieremẽt paracheuee & accordee entre-eux & ſa Sainꝛeté: Mais pour le regard des Peres Ieſuiſtes, ledit ſieur Cardinal ne voulut point dire à ſa Sainꝛeté pour ce coup le peu d'eſperance qu'il y auoit de leur reſtitution; il luy dit ſeulement, Que leur reſtabliſſement n'eſtoit pas deſeſperé, & qu'il auoit penſé vn expedient, par lequel il eſperoit d'en pouuoir venir à bout, ſi ſa S. l'en vouloit ſeruir, mais qu'il ne luy en feroit la propoſition que le lendemain. Il y auoit auſſi quelques difficultez du lieu où ſe leueroient leſdites Cenſures que les Venitiens deſiroient eſtre faiꝛtes à Veniſe & non à Rome: comme elles ſeroient leuees: & quelques autres formalitez, qui penſerent du tout faire deſeſperer que l'on peuſt acorder ce different, comme il ſe verra cy apres.

Le Pape qui auoit eſté en inquietude toute la nuiꝛt de ſçauoir l'expediẽt dont luy auoit parlé le Cardinal de Ioyeuſe pour le reſtabliſſement des Ieſuites, l'enuoya querir le lendemain de bonne heure auec l'Ambaſſadeur de Frãce: lors ledit ſieur Cardinal luy declara; Que d'eſperer que par traiꝛté expres, l'on peuſt obtenir du Senat de Veniſe la reſtitutiõ des Ieſuiſtes, c'eſtoit ſabuſer & perdre la peine & le temps: Mais que ſi le Pape luy vouloit mettre entre les mains vn Bref portant faculté de pouuoir leuer les Cenſures, il eſperoit qu'eſtant à Veniſe,

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1607_224v.jpg

1607. Le seiziesme de Septembre il se vit au ciel vne Comette la queuë de laquelle tournoit du costé de Midy.

Vne Comete.

Tempestes.

Au mois de May, le tonnerre tumba en plusieurs endroits, & causa beaucoup de ruines. A Linge vne tour pleine de poudre à canon en estant touchee fut escartelee iusques aux fondements : ce qui apporta beaucoup de ruines aux maisons des enuirons. A Francoberge au pays de Hesse la tour de l'Eglise en fut abbatuë, & les cloches qui estoient dedans en furent fonduës.

Mort du Cardinal de Lorraine.

Le vingt-quatriesme Nouembre mourut le Cardinal de Lorraine, Euesque de Mets & de Strasbourg, Plusieurs disent diuerses choses sur la longue maladie de ce Prince, que l'on tenoit auoir esté ensorcelé. A son Euesché de Mets luy a succedé le Cardinal de Giury, Et pour coadiuteur le Marquis de Verneuil. Et à celuy de Strasbourg, Leopolde d'Austriche Euesque de Passav, qui auoit esté coadiuteur audit Euesque. Le mesme iour mourut aussi à Darmstad, le Comte de Leuningen. C'est tout ce que nous auons peu recouurer en diuerses relations des choses les plus remarquables aduenuës en ceste annee.

& du Comte de Leuningen.

SOMMAIRE

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1607_166r.jpg

monstrant ce Bref au Senat, & leur disant qu'il pouuoit oster l'interdict, mais à condition de restablir les Iesuistes, sans doute que la presence du Bref feroit effect en leur esprit. 1607.

Cest expedient ne sembla pas bon au Pape, & leur dit, Qu'il y alloit de sa parole & de son honneur d'abandõner les Iesuistes, qui auoient esté chassez pour auoir obey à son Interdit, & ausquels il auoit promis de son propre mouuement que iamais il n'entreroit en aucun accord auec les Venitiens, qu'ils ne fussent restituez. Et quelles autres raisons que les Venitiens exposassent contr'eux, leur bannissement estant arriué en consequence de l'obseruation de l'Interdict, il vouloit auãt toutes choses qu'ils fussent reintegrez, & puis que si on auoit à obiecter quelqu'autre chose cõtr'eux, on le fist. Puis il leur dit; Tous ces tumultes ont esté esmeus pour deux Prestres emprisonnez cõtre les loix & la iurisdiction Ecclesiastique (qu'ils veulent accorder me rendre) c'est la premiere action: mais pensez combien en ceste seconde, l'honneur du S. Siege seroit interessé, si vn tel ordre que les Iesuistes estoiẽt bannis de tout vn Estat, seulement pour auoir obey au S. Siege.

La seconde.

Le Pape ne veut entendre à nul accord si les Iesuistes ne sont restablis dans Venise.

Ceste seconde conference fit courir dés le mesme iour vn bruit de la rupture du traicté, pour ce que l'on auoit veu au sortir d'icelle le Pape fort triste en son visage.

Le soir mesme lesdits sieur Cardinal & Ambassadeur firent vne assemblee des Cardinaux François, & de quelques autres seruiteurs du Roy, pour aduiser aux moyens qu'il falloit

Congregation des Cardinaux François à Rome.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan